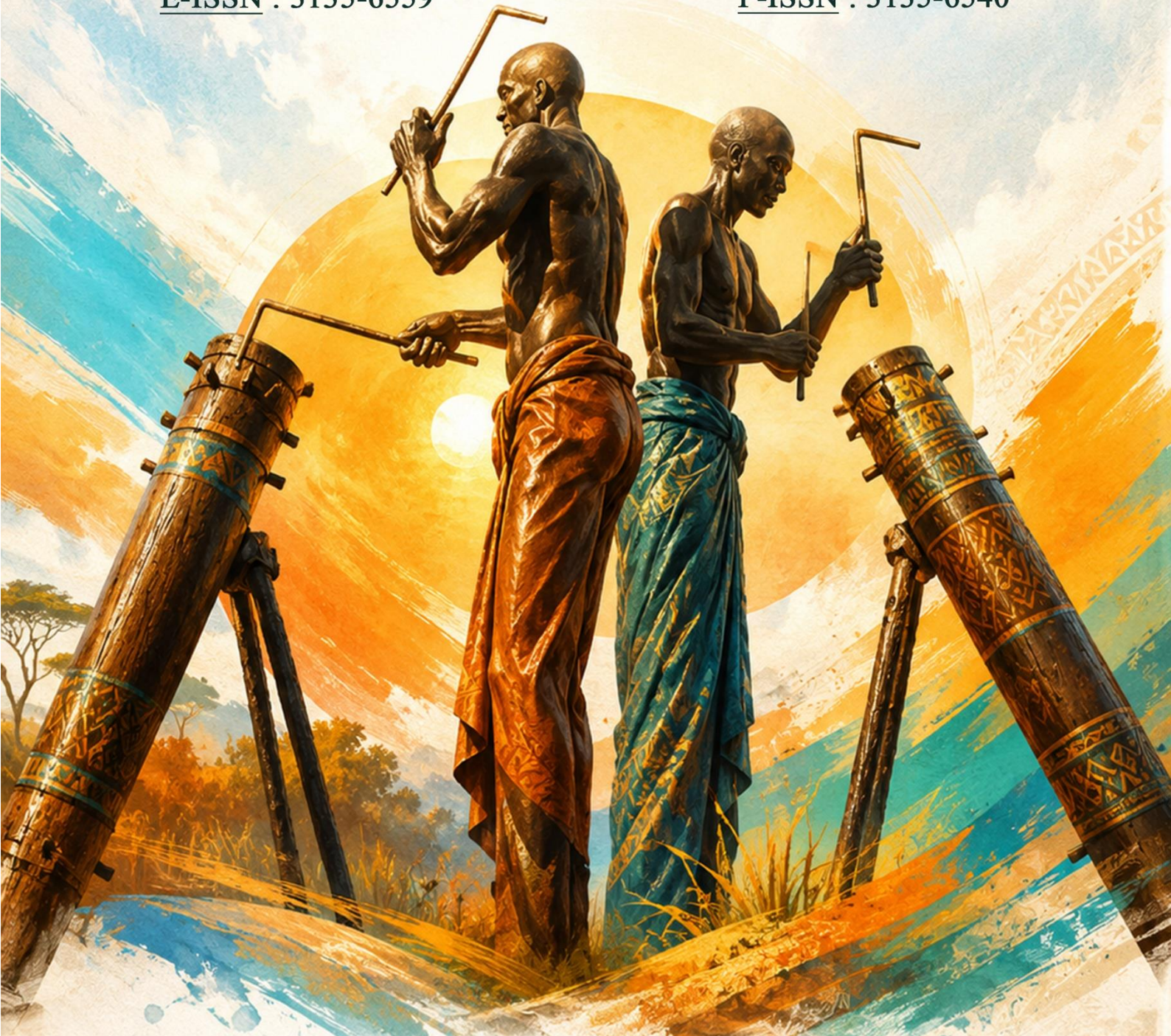


REVUE ATTOUNGBLAN

Lettres - Communication - Arts - Sciences humaines et sociales

E-ISSN : 3135-6559

P-ISSN : 3135-6540



Volume 1, Numéro 1, septembre 2026

www.revueattoungblan.net

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

KOUADIO Konan Hubert
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

La rédaction

Dr KOUAMÉ Kouakou Daniel, Maître-Assistant, Germanistique, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen, Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Professeur Ahouli Akila, Germanistique, Université de Lomé (Côte d'Ivoire)

Professeur FAYE Ousseynou, Histoire, Université Cheick Anta Diop (Dakar)

Professeur GNÉBA Kokora Michel, Germanistique, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Professeur Klaus VAN EICKELS, Histoire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)

Professeur KONÉ Vamara, Anglais, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Professeur KOUAMÉ Abo Justin, Germanistique, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Professeur TOH Zorobi Philippe, Anglais, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr KONAN Koffi Syntor (MC), Espagnol, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr YÉO Lacina (MC), Germanistique, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

Dr AGOSSAVI Simplicie (MC), Germanistique, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Dr ALLABA Djama Ignace (MC), Germanistique, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr BAH Jean-Joël (MC), Philosophie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr BALLY Claude Koré (MC), Sociologie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr DANHO Yayo Vincent (MC), Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr DIARASSOUBA Bazoumana (MC), Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr KPAO SARÉ Constant (MC), Germanistique, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Dr M'BRA Kouakou (MC), Anglais, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr NOGBOU M'Domou Éric (MC), Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr PALÉ Miré Germain (MC), Espagnol, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr YANGRA Aboua François (MC), Sciences du langage, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

ATTOUNGBLAN n'accepte que des articles inédits et originaux en français, anglais, allemand ou espagnol. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

Texte numérique (Word)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Times New Roman de taille 12, interligne (1,15)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer après la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques, en pagination continue.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci, s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », dans Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939.

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche (1 cm) et droite (1 cm) en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets, en français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne (1,5).

– **Les citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 2 cm à gauche et à droite et interligne simple (1), police -1.

– **Les Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

Remarque : La citation dans une langue autre que celle de l'article est accompagnée d'une traduction dans la langue de l'article. Cette traduction est mise en bas de page, suivie de la mention entre parenthèses : (Notre traduction).

NB: Les citations en anglais ne sont pas à traduire en bas de page, quelle que soit la langue de rédaction de la contribution.

Exemples de références de citation sont intégrées au texte :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères ». (S. Diakité, 1985 : 105).

7. Les documents non textuels

7. 1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration. La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Études germaniques

1. **KOUAME Kouakou Daniel, TRAORÉ Youssoufou** 9-28
Religion als Ressource kultureller Resilienz im Zeitalter der Globalisierung
2. **Tchima Rolland KONE, Tenin YEO** 29-43
Relevanz Der Kulturvermittlung Im Daf-Unterricht in der Côte d'Ivoire am Beispiel des Lehrwerks *ihr und wir Plus 3*
3. **Sibiri Micaël OUATTARA** 44-58
Beitrag des Staates zur Resozialisierung devianter Jugendlichen in der Côte d'Ivoire: Fall der Insassen des „Centre d'Observation des Mineurs“ in Bingerville

4. **Massimlawè HAKAKAWA** 59-77
Erzählen als Widerstand: Literarische Strategien des Erinnerns und Erzählens in Fred Wanders Roman *Der siebente Brunnen*

Anglais

5. **Marius Eder BROU, Konan Blaise KOUADIO** 78-93
Fictionalizing the Discursive Legitimation of Power in George Orwell's *Animal Farm*

Études hispaniques

6. **Bonzallé Hervé SAKOUM, Gore Patrice TIPENIN** 94-111
Saverio el Cruel de Roberto Arlt: una vanguardia del existencialismo y de lo absurdo latinoamericano

Lettres Modernes

7. **Kouakou Gildas KONAN, Nouho KONATÉ** 112-128
Les isotopies sémantiques du mensonge politique dans le jeu démocratique : cas de *L'Enfant qui disparaît est une lettre d'alphabet* de Josué Guébo et *Pages en feu* d'Emmanuel Toh Bi

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

8. **Francis Pacôme KOUAKOU, Anado Jean Michel AHIZI** 129-144
Communication institutionnelle et rôle de la MUGEF-CI dans le développement social durable : vers une couverture santé équitable et pérenne des fonctionnaires et agents de l'État ivoirien

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

9. **Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN, Logbou Kouso Marie Flora GOSSAN** 145-162
Sexualité, domination et colonisation : images et imaginaires raciaux et sexués dans les colonies africaines (début du XV^e siècle-milieu du XX^e siècle)
10. **Kouadio Alexandre DJAMALA, A. Bérénice-Carel TANO, Kpassigué Gilbert KONE** 163-176
Les dispositifs idéologiques de la « mort » et le contrôle social des « vivants » en pays wan et mona

Philosophie

11. **Jean-Baptiste KOFFI** 177-189
L'épistémologie canguilhemienne : penser la norme du vivant
12. **Bazoumana SANOGO** 190-198
La raison d'état face aux droits du migrant international à partir d'Hannah Arendt

Anthropologie et sociologie

13. **Fanta Dada PETEL** 199-211
Vendre du lait au péril de sa sécurité : les défis majeurs des productrices Mbororo face aux violences de genre

14. Tanyo Boniface KONE, N’Zué KONAN **212-225**
Inégalités socio-spatiales dans l’accès aux services de santé publics dans le district sanitaire de Bouaké nord-ouest : l’ancrage de la médecine traditionnelle dans l’accès aux soins

15. Ibrahima Alamako KEITA, Lanfia KABA, Aboubacar 1 SYLLA **226-245**
Feux de brousse et conséquences sur les écosystèmes de la commune rurale de de Gbérédou Baranama en Guinée

Sciences de l’éducation

16. Moussa Fadiala BOCOUM **246-260**
Dynamiques et enjeux de la gestion de la Faya et du mont mandingue, massifs forestiers classés au Mali

Feux de brousse et conséquences sur les écosystèmes de la commune rurale de Gbérédou Baranama en Guinée

Bushfires and their impact on the ecosystems of the rural commune of Gbérédou Baranama in Guinea

Dr Ibrahima Alamako KEITA

Enseignant-chercheur, Assistant,
Université Julius Nyerere de Kankan
ibrahimakeita395@gmail.com

M. Lanfia KABA

Enseignant-chercheur, Assistant
Centre National de Documentation Environnementale (CNDE) de Kindia,
lanfiakaba84@gmail.com

Dr Aboubacar 1 SYLLA

Enseignant-chercheur, Assistant
Université Julius Nyerere de Kankan,
bakarydjan80@gmail.com

Résumé

Gbérédou Baranama est une commune rurale de la préfecture de Kankan où les feux de brousse affectent les écosystèmes (sol, faune, flore, rivières, marigots et mares) malgré la présence des conservateurs de la nature. L'objectif général de l'étude est de comprendre les causes et les conséquences des feux de brousse sur les écosystèmes de la commune rurale de Gbérédou Baranama. L'étude est partie de la question centrale suivante : quelles sont les causes de la persistance des feux de brousse dans la commune rurale de Gbérédou ? En privilégiant l'approche qualitative, les données ont été recueillies auprès d'un échantillon de 330 individus répartis entre les groupes cibles (agriculteurs, planteurs, chasseurs, charbonniers, éleveurs, récolteurs du miel, élus locaux, administrateurs civils et agents conservateurs de la nature). Le choix des 15 villages s'explique par le fait que ceux-ci sont arrosés par des rivières et regorgent d'importantes mares menacées. L'entretien a été privilégié car l'objectif de l'étude est de recueillir les perceptions des acteurs sur les causes et les conséquences de ce fléau. Les résultats ont révélé que les agriculteurs, chasseurs planteurs, éleveurs, récolteurs du miel et charbonniers sont les principaux auteurs des feux de brousse. L'analphabétisme des populations, la corruption des agents conservateurs de la nature et l'impunité sont les causes de la persistance de ce fléau.

Mots clés : Feux, brousse, conséquences, écosystèmes

Abstract

Gbérédou Baranama is a rural commune in the Kankan prefecture where bushfires affect ecosystems (sol, fauna, flora, rivers, streams, and ponds), despite the presence of nature conservation officers. The general objective of the study is to understand the causes and consequences of bushfires on the ecosystems of the Gbérédou Baranama rural commune. The study was guided by the following central question: what are the causes of the persistence of bushfires in the Gbérédou rural commune? Adopting a qualitative approach, data were collected from a sample of 330 individuals across various target groups (farmers, plantation owners, hunters, charcoal burners, herders, honey gatherers, local elected officials, civil administrators, and nature conservation officers). The 15 villages were selected because they are watered by rivers and contain significant ponds that are under threat. Interviews were the preferred method, as the study aimed to gather

stakeholders' perceptions regarding the causes and consequences of this scourge. The results revealed that farmers, hunters, plantation owners, herders, honey gatherers, and charcoal burners are the primary instigators of bushfires. Illiteracy among the population, corruption among nature conservation officers, and impunity are the causes of the persistence of this problem.

Keywords: Fires, bush, consequences, ecosystems

Introduction

La République de Guinée en général et la haute Guinée en particulier connaissent un changement climatique inquiétant depuis plus d'une décennie, se traduisant par la faible productivité agricole, l'appauvrissement du sol, la perturbation du cycle pluviométrique et le réchauffement. Face à ce défi, de nombreux partenaires accompagnent la Guinée tels que l'Autorité du Bassin du Niger, la banque allemande d'investissement (KfW), le Projet Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (PIDACC-Guinée), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), etc.

Dans la même perspective, la troisième République a recruté, formé et déployé sur toute l'étendue du territoire, des milliers de conservateurs de la nature. Malgré tous ces efforts, la déforestation, les feux de brousse et autres actions anthropiques continuent à causer d'énormes préjudices en milieu rural guinéen en général et à Gbérédou Baranama en particulier où cette pratique conduit à la destruction de la biodiversité.

Trois raisons expliquent le choix de ce sujet. Pour des raisons d'ordre scientifique, il y'a peu de travaux récents sur les feux de brousse. Pourtant, les anciennes habitudes continuent à sévir notre biosphère (coupe abusive du bois, production du charbon de bois, feux de brousse, destruction des berges des cours d'eaux, dégradation de la nature à la recherche de l'or et pollution des eaux).

Pour des raisons d'ordre social, notre survie sur terre dépend de la protection des écosystèmes que nous exploitons régulièrement pour satisfaire nos besoins. Pour ne pas compromettre notre survie et celle des générations futures, la gestion durable de ces ressources naturelles constitue une impérieuse nécessité.

La troisième raison est d'ordre personnel. Il est de notre devoir de contribuer à son développement car un postulat sociologique admet que le meilleur endroit pour s'attaquer à ce qui ne va pas, c'est bien l'endroit où l'on vit.

C'est pour ces raisons que nous avons choisi ce sujet intitulé « Feux de brousse et conséquences sur les écosystèmes de la commune rurale de de Gbérédou Baranama en Guinée ».

Notre travail est structuré comme suit : une introduction comprenant la justification du thème, une problématique, des objectifs et hypothèses), une démarche méthodologique, les résultats et discussion des résultats.

Les feux de brousse sont pratiqués dans la plupart des pays au monde. Les techniques et les mesures envisagées pour prévenir les dégâts varient d'un pays à un autre selon le niveau de développement et la performance des institutions mises en place. Le feu est longtemps perçu comme un processus écologique à l'échelle mondiale ayant beaucoup d'influence sur les écosystèmes dans leur complexité. Malgré quelques avantages environnementaux, les feux impactent négativement la biodiversité et les activités socioéconomiques (Laris et *al.*, 2021). (McLauchlan et *al.*, 2020 ; Li et *al.*, 2023).

Le continent africain est qualifié de zone de feu (Archibald et *al.*, 2010). Au cours des dix dernières années, les régions tropicales ont été sérieusement affectées par les feux. 33,7% de la surface terrestre et environ 40% des savanes (Cochrane, 2009). Près de 60% des superficies brûlées au niveau mondial se trouvent en Afrique tropicale (FAO, 2015). Particulièrement, l'Afrique de l'ouest est la plus touchée du continent par ce fléau (N'Datchoh et *al.*, 2015). Malgré son ampleur, la prévention et la gestion du feu en Afrique de l'ouest reste inefficace (Joseph et *al.*, 2019 ; De Oliveira-Júnior et *al.*, 2024).

En Côte d'Ivoire, les conséquences des feux de brousse sont énormes (CNDFB, 2018). Plus de la moitié de la savane ivoirienne est brûlée chaque année et le feu constitue la troisième cause de la déforestation et de la dégradation des forêts en Côte d'Ivoire (N'Datchoh et *al.*, 2015).

En Guinée, le premier régime issu des indépendances avait donné la priorité à la protection de l'environnement. Les agents de protection de l'environnement, des eaux et forêts étaient représentés dans toutes les communes rurales et veillaient à l'application de la loi relative à la violation du code forestier (Ministère de l'environnement, des eaux et forêts, 2011).

Gbérédou Baranama à l'instar de la plupart des communes rurales de la région de Kankan, connaît une dégradation poussée de son environnement sans que les stratégies efficaces de remédiation ne soient adoptées. D'où l'intérêt de contribuer à la production des connaissances sur ce fléau en vue de proposer des solutions.

En effet, le feu naturel dû à la foudre ou aux éruptions volcaniques remonte au Paléolithique, il y a un million d'années. Il était essentiellement une source de chaleur et de lumière. Son apport énergétique permet la cuisson des aliments, le durcissement des épieux en bois, la cuisson de figurines et de poteries en argile, le séchage des peaux. Il était aussi utilisé comme une arme

d'attaque pour la chasse. L'utilisation des feux à des fins agricole, pastorale et cynégétique se poursuit au fil du temps dans la plupart des contrées savanicole comme le Brésil, le Venezuela et l'Inde (C. Perles, 1977).

Les feux de forêts détruisent environ 500 000 hectares chaque année dans l'Union européenne et de 0,7 à 1 million d'hectares dans le bassin méditerranéen. Ces feux de forêts ont un impact sérieux sur l'environnement et sur les activités socio-économiques, surtout dans le sud de l'Europe et l'Afrique du Nord. (H.Talcott, 2003). Il reste dans les pays tropicaux quelques 250 millions de cultivateurs qui pratiquent la culture itinérante sur brûlis ». En Afrique subhumide, c'est le mode normal de mise en valeur du sol (le lougan d'Afrique occidentale (FAO, 2015).

En Guinée et particulièrement en Haute Guinée la pratique des feux de brousse prend de plus en plus de l'importance en causant des dommages immenses sur les ressources de la biodiversité. Dans la sous-préfecture de Gbérédou-Baranama, préfecture de Kankan, la situation est préoccupante et amène à la réalisation d'études scientifiquement élaborées pour saisir la dynamique du feu et surtout les représentations sociales rattachées à cette pratique devenue une tradition. Sur la question de l'appauvrissement des écosystèmes, le Ministère de l'Environnement (2017 :18) observe que les populations ont conscience des impacts des actions anthropiques sur les ressources naturelles.

D'après Dioubaté (2002), les écosystèmes de Gbérédou-Baranama sont ceux de la savane soudano-guinéenne. On y rencontre des reliques de forêts sèches menacées, quelques espaces couverts de savane arborée, de grandes étendues de savane arbustive mélangée avec de la savane herbeuse se trouvant dans les plaines et sur des bowé. Le voyageur qui vient de Kankan en partance pour Gbérédou-Baranama est vite frappé par l'état de désolation de la brousse avec des arbres rabougris, des étendues dévastées par l'action de l'homme, des traces de feu sur la végétation, des plantations d'anacarde qui s'étendent à perte de vue et qui sont souvent brûlés par le feu. A l'approche du village de Gberèdou-Baranama, s'étale une vaste étendue de bowal. Elle serait entourée autrefois d'une grande forêt luxuriante réservoir de diversité biologique. Il ne reste plus rien de cette forêt suite aux actions anthropiques qui, de jour en jour, prennent de l'importance et contribuent à dégrader les ressources naturelles. En ces lieux, selon les traditions, cette zone était la demeure de grands fauves, aujourd'hui disparus.

Selon Dioubaté (2012), le feu pastoral est certainement aussi important que le feu agricole pour ce qui est de la superficie brûlée, de son intérêt pour les « acteurs » et de son incidence sur

l'histoire des paysages végétaux. Il est un outil dans l'élevage extensif amélioré avec la mise en place de feux contrôlés (précoces, tardifs, de contre-saison).

Dans ce milieu, la gestion des pâturages par le feu assure en permanence aux animaux une herbe de qualité en quantité suffisante. Enfin, dans les localités de la préfecture de Kankan, les villageois pratiquent le feu autour des cases afin d'éloigner les reptiles et détruire les parasites (tiques, larves de Cestodes et de Nématodes), voire les gîtes à tsé-tsé. C'est un feu de nettoyage.

Le constat révèle que malgré la présence des agents de protection de l'environnement, des eaux et forêts, cette pratique continue à prendre de l'ampleur. Face à cette situation, la revue de la littérature a permis de relever un certain nombre de lacunes qui constituent autant de problématique et qui expliquent l'originalité de cette recherche. Ces lacunes sont : les auteurs des feux de brousse, manque de données sur les différentes pratiques d'utilisations des feux à Gbérédou-Baranama ; l'insuffisance des données sur les acteurs actuels de ces feux de brousse et leurs conséquences sur les écosystèmes de la sous-préfecture de Gbérédou Baranama d'une part, et d'autre part, les acteurs impliqués et évaluer les stratégies mises en place pour l'éradication de ce fléau.

De ce qui précède, une question centrale est suivie de trois questions spécifiques. La question centrale cherche à savoir :

Quelles sont les causes de la persistance des feux de brousse dans la commune rurale de Gbérédou -Baranama?

Quels sont les auteurs impliqués dans la pratique des feux de brousse dans la commune rurale de Gbérédou -Baranama?

Quelles sont les conséquences des feux de brousse dans la commune rurale de Gbérédou -Baranama?

Quelles solutions à envisager pour lutter contre les feux de brousse dans la commune rurale de Gbérédou -Baranama?

Objectifs

L'objectif général de l'étude est de comprendre les causes et les conséquences des feux de brousse sur les écosystèmes de la commune rurale de Gbérédou Baranama. Spécifiquement, l'étude vise à identifier les causes de la persistance des feux de brousse dans la commune rurale de Gbérédou – Baranama ; identifier les auteurs impliqués dans la pratique des feux de brousse à Gbérédou – Baranama ; évaluer les conséquences des feux de brousse à Gbérédou –Baranama ; proposer des solutions pour la lutte contre les feux de brousse à Gbérédou –Baranama.

Hypothèses

H1 : l'hypothèse principale de l'étude sous-tend que la persistance des feux de brousse dans la commune rurale de Gbérédou Baranama dépendrait de l'inefficacité des stratégies adoptées par les agents conservateurs de l'environnement, des eaux et forêts et l'analphabétisme des membres de la communauté locale.

H2 : Les auteurs impliqués dans la pratique des feux de brousse dans la commune rurale de Gbérédou –Baranama sont principalement les chasseurs, les agriculteurs et les planteurs.

H3 : Les feux de brousse dans la commune rurale de Gbérédou –Baranama ont pour conséquences la destruction du sol, l'extinction de nombreuses espèces fauniques et floristiques, accentuation du réchauffement climatique, le tarissement des cours d'eau et la crise alimentaire.

H4 Pour lutter contre les feux de brousse dans la commune rurale de Gbérédou –Baranama, il faut multiplier les campagnes de sensibilisation, impliquer dans la protection de la faune et flore, les leaders traditionnels, religieux et socioprofessionnels.

1. Méthodologie

La présente étude a privilégié l'approche qualitative. La recherche documentaire, l'entretien individuel et l'observation ont été les principales techniques de collecte des données. La période de collecte des données a débuté au mois de mars 2026 et s'est achevée au mois de mai 2026.

1.1 Recherche documentaire

Cette technique a été utilisée pour la collecte des données secondaires à la bibliothèque universitaire et Préfectorale de Kankan, dans Les archives de la faculté des sciences sociales de l'université Julius Nyerere de Kankan ainsi que sur les sites d'internet traitant des feux de brousse tels que : Copernicus EFFIS, NASA FIRMS ? Google Crisis Resilience, Feux.net-Incendies en Afrique, Global Forest Watch . Elle a consisté à rechercher et lire les documents ayant trait à la thématique de recherche. Elle nous a permis de décrire les concepts et de faire l'analyse critique des théories relatives au thème de recherche. Leur utilisation a été d'un secours précieux pour comprendre les différentes connotations attribuées aux différentes notions utilisées dans le cadre de notre travail.

1.2 Entretien individuel

Pour collecter les données perceptuelles auprès des acteurs concernés par le sujet, l'entretien individuel de type semi-structuré a été utilisé. Trois principaux guides d'entretien ont été élaborés dont le premier a été destiné aux agro-éleveurs, aux planteurs et aux chasseurs de Gbérédou Baranama. Le deuxième guide a été adressé aux autorités administratives et locales de Gbérédou

Feux de brousse et conséquences sur les écosystèmes de la commune rurale de de Gbérédou Baranama en Guinée

Baranama. Le troisième aux conservateurs de la nature. Pendant la collecte des données, nous avons posé les questions du guide aux interviewés et avons écrit les réponses car la plupart des catégories d'individus visées ne savent ni lire ni écrire. Les entretiens se sont déroulés pendant la journée entre 7h 30 et 16h30.

Les principales thématiques contenues dans ce guide sont : les causes, les principaux acteurs à l'origine des feux de brousse, les conséquences (impacts) et les solutions face aux feux de brousse .

1.3 Observation

L'observation en tant que technique a été utilisée pour constater les dégâts causés par les précédents feux de brousse. Cela nous a permis de voir les effets directs du phénomène sur son passage.

1.4 Groupe cible et Échantillonnage

1.4.1 Groupes stratégiques

Pour collecter des données essentielles dans le cadre de ce travail, les groupes stratégiques auprès desquels, les données ont été collectées sont les suivants : les agro-éleveurs, les planteurs, les chasseurs dans la première catégorie ; les autorités administratives et locales (Sous-préfet, Maire et leurs suites) dans la deuxième catégorie et les conservateurs de la nature postés dans la zone dans la troisième catégorie.

1.4.2 Echantillonnage

Nous avons utilisé la technique d'échantillonnage non probabiliste dans la mesure où, nous ne disposons pas de base de sondage, c'est-à-dire la liste exhaustive de la population mère pour faire un prélèvement probabiliste. Dans cet échantillonnage non probabiliste, nous avons opté pour le choix raisonné. Pour faire partie de l'échantillon, il faut être : un résident de la commune rurale de Gbérédou Baranama ou dans un secteur relevant d'elle ; un membre du bureau de conseil communal, de district ou de secteur ; une autorité administrative, locale ou un agent conservateur de la nature ; avoir de l'expérience en termes de gestion des ressources naturelles des terroirs villageois ; avoir des connaissances de l'histoire agraire et des feux de brousse et des différentes motivations des populations pour la mise à feux. Au total, 22 individus ont été sélectionnés dans chacun des 15 secteurs de Gbérédou Baranama, donnant un échantillon total de 330 individus.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par groupe stratégique

N°	Groupe	Homme	Femme	Total	%
1	Agro-éleveurs	100	38	138	41,81
	Planteurs	90	10	100	30,30

	Chasseurs	80	0	80	24,24
2	Autorités administratives	2	1	3	0,90
	Autorités locales	5	2	7	2,12
3	Conservateurs de la nature	2	0	2	0,60
Totaux		279	51	330	100%
%		84,54	15,46		

1.5 Difficultés rencontrées

La collecte des données primaires a été confrontée à quelques difficultés telles que le refus de certains individus à répondre à certaines questions pensant que l'enquête vise à identifier les auteurs et les traduire devant la loi. Face à ces difficultés, nous avons utilisé des stratégies basées sur les chahuts et cousinages à plaisanterie pour établir la confiance entre les enquêtés en nous. Nous les avons mis en confiance que l'enquête est menée uniquement dans le cadre des études postuniversitaires et non par une structure de l'Etat.

1.6 Méthodes de traitement et d'analyse des données

La présente étude a privilégié l'approche qualitative. Les données collectées ont été dépouillées, classées par catégories significatives puis analysées de manière thématique. Les entretiens et des discussions ainsi que les enregistrements ont été transcrits pour une analyse précise. Les informations similaires ont été regroupées ensemble pour faciliter l'identification des thèmes récurrents qui ont été interprétés et discutés.

La combinaison des différentes techniques de collecte a permis de produire des données et connaissances utiles à la compréhension des représentations relatives aux feux de brousse dans la sous-préfecture de Gberèdou-Baranama. Pour faciliter le traitement des données, la traduction des messages-clés a été littérale, évitant ainsi des interprétations qui ne sont pas en cohérence avec les objectifs de l'étude. Pour l'analyse qualitative, il a été procédé à la saisie brute des données avant de procéder au relevé des informations et/ou messages-clés et à la construction des axes d'analyse à partir d'extraits pertinents du point de vue de ces représentations proprement dites.

2. Résultats

Les résultats de nos enquêtes sont présentés et analysés selon le plan suivant : (i) perceptions des agro-éleveurs, planteurs, guérisseurs traditionnels, chasseurs et récolteurs du miel sur les causes des feux de brousse à Gbérédou Baranama ; (ii) perceptions des autorités administratives et locales

(Maire et Sous-préfet) de Gbérédou Baranama sur les feux de brousse ; (iii) perceptions des agents conservateurs de la nature sur les causes, conséquences et remèdes des feux de brousse dans la commune rurale de Gbérédou Baranama.

2.1 Perceptions des agro-éleveurs, planteurs et chasseurs, sur les causes, conséquences et remèdes des feux de brousse à Gbérédou Baranama

2.1.1 Perceptions des agro-éleveurs

Selon les agro-éleveurs, les feux de brousse ne sont pas des pratiques nouvelles. Les ancêtres les pratiquaient dans l'agriculture et la chasse mais les temps ne sont pas les mêmes. Les hommes sont devenus nombreux et le nombre d'agriculteurs a augmenté. Si tous ceux-ci utilisent le feu, toute la savane sera embarrassée. Ils reconnaissent avoir utilisé chaque année le feu précoce avec prudence pour permettre à leurs troupeaux de trouver des nouvelles herbes mais les feux qui font des ravages selon eux, sont allumés par les chasseurs ou d'autres catégories de personnes telles que les récolteurs du miel. Selon eux, chaque année, les villages organisent la chasse collective en utilisant le feu malgré la présence des agents des eaux et forêts.

Parlant des conséquences de cette pratique, les agro-éleveurs révèlent que contrairement au passé, il n'existe presque plus de forêts sèches à Gbérédou-Baranama ; celles-ci ont été décimées par l'activité humaine surtout la coupe abusive du bois et les feux de brousse. Moussa Condé agro-éleveur, âgé de 57 ans, interrogé le 5 mars 2026 à 16 heures à Gbérédou Baranama témoigne ce qui suit :

Le feu est un mal nécessaire chez nous. Il est nécessaire pour nettoyer les espaces cultivables dans la savane. Il est mauvais s'il déborde indépendamment de la volonté de l'agriculteur. Nous savons que les feux de brousse incontrôlés ravagent tout sur leur passage. La preuve est que comparativement au passé, 'il n'existe presque plus de forêts sèches à Gbérédou-Baranama. Tous les gros arbres ont été coupés pour être soit vendus comme bois d'œuvre mais aussi comme bois de chauffe ou tout simplement utilisés pour fabriquer du charbon de bois. Nous parvenons à maîtriser les feux précoces pour permettre à nos troupeaux de trouver des nouvelles herbes car l'élevage est l'institution bancaire des agriculteurs.

A travers ce discours, on se rend compte que les agro-éleveurs rejettent leurs responsabilités dans la commission des feux de brousse dans la localité même s'ils reconnaissent avoir utilisé souvent le feu modéré pour les travaux champêtres et la recherche des nouvelles herbes pour leurs troupeaux.

2.1.2 Perceptions des planteurs sur les feux de brousse

Les planteurs d'anacardiens interrogés sur les causes et conséquences des feux de brousse à Gbérédou Baranama ont révélé qu'ils procèdent chaque année au nettoyage des alentours de leurs plantations bien avant que les herbes ne deviennent totalement sèches. Ces mesures préventives

selon eux, visent à prévenir les incendies par un feu incontrôlé. Selon eux, le feu qu'ils utilisent ne déborde jamais. Ils accusent les chasseurs clandestins, les charbonniers, les bouviers maliens et les récolteurs du miel d'être à l'origine des feux.

D'autres planteurs accusent les agents conservateurs de la nature à ne pas jouer efficacement leurs rôles dans la zone. Ibrahima Condé, planteur âgé de 62 ans, interrogé le 5 mars 2026 déclare ceci :

Nous les planteurs, nous ne sommes pas responsables des feux de brousse mais plutôt nous sommes des victimes. Le feu a brûlé plusieurs fois nos plantations et nous avons enregistré de lourdes pertes. Qui peut expressément brûler sa propre plantation ? Nous ne sommes pas contents des agents conservateurs affectés dans notre localité. Ils ne défendent que leurs intérêts auprès des détenteurs de tronçonneuses et les charbonniers. Ils peuvent voir la fumée à distance sans qu'ils ne se déplacent au temps opportun. C'est quand le feu finit de faire des dégâts qu'ils viennent s'arrêter sur le lieu pour tromper l'apparence des villageois. Comme ces agents *n'ont pas d'armes, ils ont peur d'aller en brousse au risque d'être attaqués.*

En écoutant les planteurs aussi, on constate qu'ils se considèrent comme victimes et non comme responsables des feux de brousse. Ils accusent non seulement les conservateurs de la nature d'avoir failli à leurs devoirs mais également les éleveurs surtout les bouviers maliens, les chasseurs, les charbonniers et les exploitants du miel à l'aide du feu dans le creux des arbres.

2.1.3 Perceptions des chasseurs sur les feux de brousse

Les données recueillies auprès des chasseurs ont révélé que la chasse ne consiste pas nécessairement à mettre le feu à la brousse. Elle peut se faire sans l'utilisation du feu. Ils expliquent qu'il est de coutume que les campagnes de chasse soient organisées chaque année sous la responsabilité des sages de chaque village. Au cours de ces campagnes une bonne organisation est mise en place par le chef de la confrérie des chasseurs afin d'éviter le débordement du feu et les accidents. Ils ont reconnu que quelques chasseurs réfractaires peuvent se cacher pour provoquer des feux de brousse sans l'autorisation du chef de la confrérie. Face à ce fléau, les agents conservateurs de la nature n'osent pas arrêter les coupables en brousse par peur d'être agressés physiquement ou d'être frappés par les forces occultes ou mauvais sorts jetés par les chasseurs.

Par rapport aux conséquences des feux de brousse, les chasseurs reconnaissent que depuis plus de 20 ans, les gibiers se font rares. Ce sont les écureuils, les agoutis, les lièvres et les perdrix qu'ils trouvent difficilement au cours de leur chasse. D'autres chasseurs accusent un animal sauvage appelé zèbre « *Dagbè* » d'être auteur des incendies de savane. Selon eux, une fois que cet animal est en difficulté de trouver des herbes fraîches, par ses mystères, il crit aux herbes sèches et les

enflamme. Quelques semaines après, les nouvelles herbes poussent. Les mêmes chasseurs évoquent les actions de certains oiseaux qui transportent des nids à feu d'une zone à une autre pour provoquer des feux de brousse.

Le vice-président des chasseurs de Gbérédou Baranama Damani Traoré, âgé de 70 ans, interrogé le 15 mars 2026 affirme ce qui suit :

Tout le monde dit que les chasseurs sont responsables des feux de brousse mais en réalité, cette organisation est bien structurée et connaît ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire. Nous sommes les premiers gardiens de la brousse. Nous vivons des ressources de cette brousse. Les chasseurs n'ont pas les mêmes comportements. Certains ne respectent pas les conseils qu'on leur prodigue. Il y a beaucoup d'autres activités qui conduisent à la production des incendies de la savane telles que l'élevage, la production du charbon de bois, l'extraction du miel dans le creux des arbres, l'abattage des arbres par les tronçonneuses, les fumeurs de cigarette, de chanvre indien et les guérisseurs traditionnels. Certains animaux sauvages aussi détiennent le pouvoir magique d'allumer le feu comme le zèbre « Dagbè ». Certains oiseaux tels que les faucons et les oiseaux gendarmes transportent les nids à feu d'une localité à une autre pour propager le feu à grande échelle.

On comprend à travers ce discours que les chasseurs reconnaissent être responsables des feux officiellement utilisés pendant la chasse collective avec moins de risque et sous la direction d'un chef reconnu par toute la localité. Par contre, certains chasseurs réfractaires échappent au contrôle de la corporation pour provoquer des incendies. Même si les agents de protection des Eaux et forêts les appréhendent, ils négocient avec eux en payant un peu d'argent en espèce. En cas de réticence des agents, ces chasseurs les menacent de leur jeter des mauvais sorts ou maladies inguérissables avec le produit mystérieux appelé « Korotè ».

2.2 Perceptions des autorités administratives et locales de Gbérédou Baranama sur les feux de brousse

Selon les autorités administratives (Sous-préfet et ses suites) et les élus locaux (Maire de la commune et ses suites), la responsabilité des feux de brousse est partagée entre les agents des et forêts, les communautés locales, les sages des différents villages et les élus locaux.

Selon le Sous-préfet, depuis sa prise de fonction dans la localité en 2024 en tant que gendarme et sous-préfet à la fois, il a tenu plusieurs rencontres avec les différents acteurs pour des échanges fructueux afin que les dispositions puissent être prises pour la protection des hommes et l'environnement en collaboration avec le maire. Lorsque les sanctions ont été appliquées sur les premiers ayant brûlé les berges des cours les sages du village se sont réunis pour venir nous plaider pour qu'on arrête la poursuite des intéressés. Ceux qui se réclament autochtones de la localité sont les premiers qui commettent des graves violations de l'environnement, des eaux et forêts.

Quant au Maire de la commune rurale, c'est le même sentiment de regret face aux attitudes des habitants de la localité. Dans son discours, il affirme être le représentant direct de la communauté à laquelle il est issu mais quand il est question prendre des décisions importantes dans l'intérêt de tout le village, ceux qui m'ont soutenu à être maire sont les premiers à s'opposer. Interrogé à la Mairie le 1^{er} avril 2026, le Maire à son tour témoigne ce qui suit :

Ceux qui m'ont soutenu pendant les élections communales sont ceux qui s'opposent à toutes les bonnes décisions prises au village. Ils disent que c'est eux qui m'ont soutenu sinon un autre serait élu. Donc leur souhait est de rester derrière eux même s'ils continuent à agir négativement. C'est ce qui qu'aujourd'hui, les amis d'hier sont devenus mes ennemis et les ennemis d'hier sont devenus des amis parce qu'ils ont compris que les projets entrepris dans le plan de développement local est très importants».

Le maire et le sous-préfet soulignent que les conséquences des feux de brousse sont regrettables à Gbérédou Baranama. Avant, certaines rivières de la localité ne tarissaient jamais durant l'année mais aujourd'hui, toutes les rivières tarissent très tôt. Les animaux trouvent difficilement de l'eau en brousse. Beaucoup d'espèces animales ont disparu.

Face au défi, le maire propose aux ressortissants de la localité à se joindre aux autorités administratives et locales pour sensibiliser et encourager les habitants pour qu'ils comprennent les conséquences néfastes des feux de brousse à adhérer aux programmes de préservation des écosystèmes de la localité. Dit-il « *Que chacun prenne conscience qu'on ne protège pas l'environnement pour les autorités administratives ni pour les élus locaux mais plutôt pour le bien-être de toute la communauté de Gbérédou Baranama* ».

2.3 Perceptions des conservateurs de la nature sur les feux de brousse

Les conservateurs de la nature interrogés disent être confrontés à d'énormes difficultés dans l'exercice de leurs fonctions. Malgré tous les conseils qu'ils prodiguent aux membres de la communauté, ils continuent à offenser l'environnement. Selon eux, lorsqu'un citoyen est convoqué pour la déforestation ou pour avoir commis des feux de brousse, toutes les hautes personnalités du village interviennent. Quand on refuse leurs plaidoiries, c'est un autre problème. C'est pourquoi, ils disent prendre beaucoup de risques de travailler dans cette localité. Poursuivant leurs discours, les agents disent être ostracisés au village pour avoir sanctionné certains habitants ayant commis des infractions.

Un agent posté Sergent-chef Konaté, contacté le 5 avril 2026 explique les circonstances dans lesquelles, il travaille avec la communauté.

Feux de brousse et conséquences sur les écosystèmes de la commune rurale de de Gbérédou Baranama en Guinée

« Quand je sanctionne certains citoyens au village, même si j'ai problème social tel que le baptême, l'imam me dit qu'il est malade. Beaucoup d'autres notables parentés à la personne mise en cause refusent d'assister à l'évènement ».

Ce discours nous permet de comprendre que les individus qui commettent des feux de brousse sont soutenus par certaines personnalités influentes. Ce qui rend difficile l'application de la loi.

Par rapport aux causes des feux de brousse, les conservateurs de la nature citent en premier lieu les chasseurs, ensuite les agriculteurs, les éleveurs et enfin les charbonniers.

Quant aux conséquences, les conservateurs de la nature déplorent l'état des écosystèmes de cette localité. Ils montrent que les forêts reliques ont presque disparu. Quelques reliques de forêt sèche se trouvant actuellement dans les localités de Gbéntou et de Bounibilatou sont sérieusement menacées par les feux de brousse et la coupe abusive du bois. Quant aux galeries forestières selon les mêmes répondants, se trouvent au bord des marigots et constituent des milieux humides favorables au développement d'une forêt formant un couloir de verdure dans tous les districts où il y a un cours d'eau. Les galeries forestières se retrouvent actuellement sur les berges des cours d'eau suivants : Frani, Taliko, Franco, Wobakoun, Banantou, Nikitamba, Lélénko, Fadakoba, Douaya et Koba. Les îlots forestiers quant à eux, sont ici des bosquets qui se retrouvent généralement à proximité des villages et qui jouissent de protection en raison de considérations d'ordre mystique, religieuse ou historique.

Tableau 2 : Reliques de forêt et buissons sacrés menacés par les feux de brousse

Noms	Localisation	Etat de dégradation	Ampleur des feux
Wassabatou	Gbérédou-Baranama	Très dégradés	Très grande
Touréfalan	Binko	Conservé	Très faible
Misarenfalan	Binko	Dégradé	Grande
Bambafalan	Sanana	Dégradé	Très grande
Fadaso	Kanimissaya	Très dégradé	Très grande
Dounin	Bouroumba	Conservé	Très faible
Bounibilatou	Gbérédou-Baranama	Dégradé	Grande

Source : Enquête de terrain, 2026

Tableau 3 : Mares, localisation, niveau de dégradation et ampleur des feux

Noms	Localisation	Etat de dégradation	Ampleur des feux
Kokoudoubadala	Gbérédou-Baranama	Berges très dégradées	Très grande
Worotola	Binko	Berges dégradées	Grande
Babako	Takoura	Berges très dégradées	Très grande
Doun	Sanana	Berges dégradées	Grande
Doun	Gbérédou-Baranama	Berges très dégradées	Très grande
Djoramodoudjana	Gbérédou-Baranama	Berges dégradées	Grande
Kekelendon	Gbérédou-Baranama	Berges dégradées	Grande

Source : Enquête de terrain, 2026

Selon les conservateurs de la nature, les mares de la commune rurale de Gberédou-Baranama sont des milieux de reproduction privilégiés pour les batraciens (crapauds, grenouilles, tritons, salamandres) dont certains sont très menacés. Elles constituent également des sites de prédilection de certains oiseaux migrateurs et de nombreux insectes. Les populations animales et humaines fréquentent les mares pour satisfaire les besoins en eau. Savane arborée, arbustive et herbeuse.

Selon les résultats de l'enquête, on retrouve des étendues boisées dans les districts de Binko, Baranama-Centre, Sanana, Takoura. Cette savane arborée est marquée par un nombre considérable d'arbres, de taille relativement grande formant un couvert relativement clair, Les espèces végétales caractéristiques de cet écosystème sont : *Vitellaria paradoxa*, *Parkia biglobosa*, *Isobertlinia doka*, *Khaya senegalensis* qui sont tous menacés par les feux de brousse.

Quant à la savane arbustive, elle prend de l'extension du fait de la coupe abusive du bois : bois de chauffe, du charbon de bois, du bois pour la clôture des champs et des jardins potagers, du bois d'œuvre pour la fabrication des meubles. Cette savane arbustive est caractérisée par une strate herbacée continue parsemée d'arbustes.

La savane herbeuse quant à elle, prend de l'ampleur étendue, elle est caractérisée par l'absence ou la rareté des arbres ou des arbustes. Ce type de végétation est en général localisé sur les plateaux cuirassés ou bowé. Il se rencontre sur les bordures des mares avec *Andropogon gayanus* comme espèce dominante. Elle est la plus fragile aux attaques des feux de brousse.

Figure 1 : Conservateurs de la nature et enquêteurs à Gbérédou Baranama



Source : enquête de terrain, 2026

2.4 Types de feux pratiqués à Gbérédou Baranama

Selon les conservateurs de la nature, trois types de feux sont pratiqués par les populations de Gbérédou-Baranama (feux culturels, feux pastoraux et feux tardifs). Ils distinguent que les feux précoces sont des feux allumés à titre préventif et sous contrôle au début de la saison sèche pour éviter que les dégâts ne gagnent de grandes superficies pour détruire les ressources naturelles : plantes, animaux, eaux et terres. Selon l'ancien décret d'application de 1990 du Code Forestier portant réglementation des feux de brousse, les feux préventifs doivent être allumés impérativement pendant les mois de novembre et de décembre (sauf en Guinée forestière où ils sont décalés en janvier et février en raison du climat. La loi ordinaire N°L/2017/060/AN du 12 décembre promulguée par le décret D/2017/338/PRG/SGG a reconduit l'ancienne loi relative aux feux précoces.

Poursuivant leurs explications, ils montrent que les feux tardifs sont allumés à un moment où la végétation herbacée est complètement asséchée. Les Feux culturels quant à eux, comprennent les feux d'aménagement et les feux de débroussaillage.

Figure 1 et 2: Effets des feux de brousse dans la savane de Gbérédou Baranama



Source : Enquête de terrain, 2026
Feux de brousse en action dans la savane herbeuse de Gbérédou Baranama



Source : Enquête de terrain, 2026
Passage des feux de brousse et ses effets sur les écosystèmes à Gbérédou Baranama

2.5.2 Rôle des agents de protection de l'environnement, des eaux et forêts

Selon les données issues des enquêtes, les rôles des différentes structures de protection de la nature, de la faune et de la flore sont complémentaires mais chacune d'elles a quelques missions spécifiques.

Rôle des conservateurs de la nature

Le rôle des conservateurs de la nature est de protéger, gérer et surveiller un espace naturel ou une aire protégée pour préserver la biodiversité et les écosystèmes. Il a pour missions principales de respecter la réglementation dans les parcs, réserves, forêts et zones humides pour empêcher les activités illégales (braconnage, coupe illicite de bois).

Rôle des éco-gardes

Les éco-gardes ont pour rôle de protéger la nature, la faune et la flore tout en faisant le lien entre les citoyens et les espaces naturels. Ses principales missions sont la sensibilisation et information, la surveillance et la prévention, le suivi scientifique et gestion de l'environnement, la médiation et la sécurité.

Rôle du cantonnement forestier

Le cantonnement forestier désigne à la fois une unité administrative de gestion des forêts et une opération juridique ou technique.

Rôle du Commissariat spécial des Forêts et de la faune

Le Commissariat spécial des Forêts et de la faune a pour mission la protection de la nature, la police environnementale, le contrôle et surveillance des produits forestiers.

3. Discussion des résultats

Trois principaux résultats sont discutés dans cette parties de notre travail : (i) De l'analyse des perceptions des agro-éleveurs, chasseurs et planteurs sur les feux de brousse à Gbérédou Baranama ; (ii) De l'analyse des perceptions des autorités administratives et locales (Maire et Sous-préfet) de Gbérédou Baranama et leurs suites sur les feux de brousse ; (iii) De l'analyse des perceptions des agents conservateurs de la nature sur les feux de brousse dans la commune rurale de Gbérédou Baranama.

3.1 De l'analyse des Perceptions des agro-éleveurs, planteurs et chasseurs, sur les causes, conséquences et remèdes des feux de brousse à Gbérédou Baranama

3.1.1 De l'analyse des Perceptions des agro-éleveurs

En analysant les discours des agro éleveurs, on appréhende qu'ils renvoient la responsabilité des feux de brousse à la charge des individus qui vivent principalement des produits de la chasse. Néanmoins, ils reconnaissent avoir utilisé les feux précoces, autorisés par le code forestier guinéen notamment entre les mois de novembre et de décembre de chaque année. Par ailleurs, ils n'ont pas reconnu que les feux précoces peuvent parfois déborder pour provoquent des incendies non maitrisables. Ils accusent d'autres acteurs tels que les chasseurs. Ce sujet similaire avait été abordé au Burkina Faso par Sébastien Caillault, Aziz Ballouche et Daniel Delahaye, 2009, qui ont montré que « les feux de brousse en Afrique sub-saharienne affectent l'environnement bien qu'ils régénèrent la végétation. Sans doute, ces feux font partie de la vie des entités sociales en milieu rural ». Notre hypothèse qui supposait que les agro-éleveurs font partie des principaux auteurs des feux de brousse est confirmée.

Les données de l'enquête corroborent avec d'autres résultats antérieurs tels que les travaux de M. Dioubaté, 2012, qui montre que « le feu pastoral est certainement aussi important que le feu agricole pour ce qui est de la superficie brûlée en même temps un outil dans l'élevage extensif amélioré ».

3.1.2 De l'analyse des perceptions des planteurs sur les feux de brousse

Les planteurs d'anacardiens parlent du nettoyage des alentours de leurs plantations avant que les herbes ne deviennent totalement sèches. Ces mesures préventives peuvent aussi aboutir aux incendies de forêts et de la savane même s'ils ne l'ont pas reconnu. Ils accusent les chasseurs clandestins, les charbonniers, les bouviers maliens et les récolteurs du miel d'être à l'origine des feux qui ravagent leurs plantations sans que les auteurs ne soient identifiés. Les conservateurs de la nature sont également accusés de corruption et d'incompétents par les planteurs. Notre hypothèse de recherche qui sous-tendait que les planteurs sont aussi des auteurs principaux des feux est à ce niveau est nuancée.

3.1.3 De l'analyse des perceptions des chasseurs sur les feux de brousse

L'analyse des données montre que les chasseurs sont les principaux auteurs des feux de brousse à Gbérédou Baranama dans la mesure où ils coordonnent la chasse collective et reconnaissent les actions incontrôlées de certains chasseurs qui désobéissent aux principes. Ils reconnaissent les

conséquences graves de ce fléau mais n'adhèrent pas aux principes de protection de l'environnement à cause de l'analphabétisme et le manque de prise de conscience.

3.2 De l'analyse des perceptions des autorités administratives et locales de Gbérédou Baranama sur les feux de brousse

Les autorités administratives et les élus locaux sont confrontés à un problème de gouvernance dans la localité. C'est pourquoi, elles ne parviennent pas à assumer correctement leurs missions. Face aux comportements des communautés, les cadres se réservent d'appliquer la politique du gouvernement. Les cadres sont entre deux situations : servir loyalement quelles que soient les conséquences et ou rester inactifs face aux comportements répréhensibles des membres de la communauté. On constate une crise institutionnelle qui mérite d'être résolue. Ce qui va nécessiter le renforcement des capacités des cadres à tous les niveaux et une forte sensibilisation auprès de la communauté locale. Cette situation avait été abordée par Bruzon, 1990, qui explique un niveau d'appauvrissement de la flore des savanes causé par les incendies répétés.

L'incompétence des agents de l'Etat avancée comme hypothèse se confirme à ce niveau.

3.3 De l'analyse des perceptions des conservateurs de la nature sur les feux de brousse

Les conservateurs de la nature rentrent des difficultés dans l'exercice de leurs fonctions malgré tous les conseils qu'ils prodiguent aux membres de la communauté. Ils disent prendre beaucoup de risques de travailler dans cette localité. Poursuivant leurs discours, les agents disent être ostracisés au village pour avoir sanctionné certains habitants ayant commis des infractions.

Conclusion

L'étude a permis de recueillir les perceptions des différents acteurs sur les causes des feux de brousse, d'identifier les principaux acteurs à l'origine des feux de brousse, d'évaluer les conséquences des feux de brousse sur les écosystèmes de Gbérédou Baranama et d'analyser les stratégies mises en place pour lutter contre ce fléau. Par rapport aux hypothèses de l'étude, deux ont été confirmées dont celles qui sous-tendaient que les chasseurs sont les principaux auteurs des feux de brousse ; ensuite la corruption et l'incompétence des agents conservateurs de la nature comme une autre cause de la persistance du fléau. L'étude a révélé qu'en cours d'arguments, les chasseurs accusent un animal sauvage (zèbre) et quelques oiseaux (faucons et oiseaux gendarmes) d'être responsables de certains feux de brousse et l'incompétence des cadres de l'administration publique en service dans la localité qui sont incapables d'appliquer la politique du gouvernement en termes de protection de l'environnement. Les conseillers communaux ne parviennent pas à sensibiliser

leurs citoyens contre les feux de brousse. Les limites de l'étude sont de trois ordres : spatiale, méthodologique et technique. Du point de vue spatial, l'étude a concerné la sous-préfecture de Gbérédou-Baranama et les données ont été collectées seulement dans 15 villages. Or, ce qui n'est pas exhaustif de l'ensemble des villages de Gbérédou-Baranama. Ainsi, les conclusions tirées de la présente étude ne peuvent pas être généralisées à l'ensemble de la région de Kankan.

Références bibliographiques

ARCHIBALD S, NICKLESS A, GOVENDER N, SCHOLLES RJ, LEHSTEN V., 2010, « Climate and the inter-annual variability of fire in southern Africa »: A meta-analysis using long-term field data and satellite-derived burnt area data. *Glob. Ecol. Biogeogr.*, 19: 794-809. DOI: <http://dx.doi.org/10.1111/j.1466-8238.2010.00568.x>

AUBREVILLE André, 1949, « Climats, forêts et désertification de l'Afrique tropicale », Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris, 351 p.

BARRY Mamadou Samba, DIOUBATE Mamoudou, BALDE Abdoulaye Kollet, DIALLO Mamadou Saidou, DIAKITE Aboubacar, 1999, « Identification, hiérarchisation des pressions humaines et analyse de la durabilité des systèmes d'exploitation des ressources sur la biodiversité biologique terrestre et des causes principales des pressions en Haute Guinée », PNUD/Direction nationale de l'environnement, République de Guinée, 66 p.

CAILLAULT Sébastien, BALLOUCHE Aziz, DELAHAYE Daniel, 2009, Organisation spatio-temporelle des feux de brousse, Laboratoire Géophen, UMR 6554 LETG, CNRS/Université de Caen Basse-Normandie, Esplanade de la Paix, 14032 Caen cedex 18, France sebastien.caillault@unicaen.fr

COUCH Brian, A., Shah, R, Paulson, J. ,2019, « Introduced General Biology Mesuring Achievement and progression in Science », *Life Science Education*, Vol. 18, N°1

FAO, 2006, « Gestion des feux-contribution, volontaire pour gestion des feux : Rome Italie », 512 p.

FAO, 2015, Sécurité alimentaire mondiale, Italie, 434 pages

GHIGLIONE R. MATALON B, 1978, « Les enquêtes sociologiques, théories et pratiques », Armand Collins, Collection U, Paris, France, 343 p.

JAVEAU Claude, 1982, « L'enquête par questionnaire », Dunod, Paris, France, 264 p.

CAMARA Mohamed Douty, 2010, « Les savoirs écologiques traditionnels en milieu maninka à travers les proverbes, contes, l'élégendes et dictons », mémoire de master, Master Biodiversité et Ecologie, Université Julius Nyerere de Kankan, 160 p.

De Oliveira-Júnior JF, Mendes D, Szabo S, Singh SK, Jamjareegulgarn P, Cardoso KRA, Bertalan L, da Silva MV, Jardim AMRF, da Silva JLB, Lyra GB, Abreu MC, Filho WLFC, de Sousa A, Santiago DB, Santos IGS, Maksudovna VK, 2024, « Impact of the El Niño on Fire Dynamics on the African Continent ». *Earth Syst. Environ.*, 8: 45-61. DOI: <https://doi.org/10.1007/s41748-023-00363-z>

DIOUBATE Mamoudou, 2002, « Système traditionnel de gestion de quelques ressources naturelles dans la sous-préfecture de Baro, préfecture de Kouroussa », Mémoire de DEA, 234 p.

DIOUBATE Mamoudou, 2020, « Ethnographie des écosystèmes de Gbérédou-Baranama », Rapport de recherche, CREDEK, 38 p.

- L'Ouest. L'analyse spatiotemporelle d'un phénomène d'interface nature/société », Thèse, Université de Caen Basse Normandie : 414p + annexes. LUCIE SAUVE (1994), Pour une éducation relative à l'environnement, Guérin, Montréal, Canada, 360 p.
- KIEMA (S), 2012, « La gestion des feux de brousse en milieu rural Burkinabé », Rapport de recherche, Université de Ouagadougou, 256 p.
- Laris P, 2013, « Integrating Land Change Science and Savanna Fire Models in West Africa ». Land, 2: 609-636. DOI: <https://doi.org/10.3390/land2040609>
- Li T, Cui L, Liu L, Chen Y, Liu H, Song X, Xu Z. 2023. Advances in the study of global forest wildfires. J. Soils Sediments, 23(7): 2654-2668. DOI: <https://doi.org/10.1007/s11368-023-03533-8>
- LUCIE Sauve, 1997, « L'éducation relative à l'environnement à l'école secondaire québécoise : état de la situation : rapport d'une enquête diagnostique dans le cadre d'un programme de recherches intitulé Théories et pratiques de l'éducation relative à l'environnement à l'école secondaire québécoise », Montréal : Université du Québec à Montréal.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DES EAUX ET FORÊTS EN REPUBLIQUE DE GUINEE, 2011. Rapport annuel 2011 sur l'environnement, 61 p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DES EAUX ET FORÊTS EN REPUBLIQUE DE GUINEE 2017, « La loi L/60/AN/2017/ portant bouveau code forestier en République de Guinée », 512 p.
- MOSCOVICI Serge, 1984, « Les formes de représentations sociales », PUF, Paris, France.
- N'Datchoh ET, Konaré A, Diedhiou A, Diawara A, Quansah E, Assamoi P. 2015. Effects of climate variability on savannah fire regimes in West Africa. Earth Syst. Dyn., 6(1): 161-174. DOI: <https://doi.org/10.5194/esd-6-161-2015>
- PERLES Catherine, 1977, Préhistoire du feu. Ed. Masson : 180 p.
- SORO Tionhonkélé Drissa, KOFFI Kouamé Fulgence, N'DRI, Aya Brigitte KONE Moussa, SORO Dodiomon et BORAUD N'Tapké Kama Maxime, 2025, Perception et pratiques des populations rurales sur les feux de végétation incontrôlés dans une région à très forte densité de feu (Nord-Est Côte d'Ivoire)
- TALCOTT Henry, 2003, « Manuel de lutte contre les feux de brousse, Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts », Agence Japonaises de Coopération Internationale (JICA), 214 p.